



**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière**

2 Rue du parc, 71100 Chalon-sur-Saône
tél : 03 85 41 19 33 E-mail : fnecfo71@gmail.com

DÉCLARATION DES ÉLUS DE LA FNEC-FP-FO AUX MEMBRES DU CTSD

M. le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Une nouvelle fois, nous sommes amenés à dénoncer les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale (classes surchargées, postes en CSD, TZR sur plusieurs établissements...) et celles des élèves (sureffectif, suppression des groupes, enseignants non remplacés, manque d'AED, d'AESH, d'infirmières...), conditions dont le ministère porte l'entièvre responsabilité en ne donnant pas les moyens nécessaires. On nous rétorquera une nouvelle fois que la question n'est pas celle des moyens, qu'aucune étude n'a prouvé que la réussite des élèves était conditionnée aux effectifs. Nous répondrons, bien au contraire, que plus que jamais il faut des moyens supplémentaires, il faut baisser les effectifs par classe, il faut dédoubler les classes surtout après deux années de crise sanitaire, il faut revenir sur toutes les suppressions de poste et créer des postes... tout simplement parce que ce sont les revendications de la très grande majorité des collègues.

Les documents dont nous allons discuter aujourd'hui viennent confirmer cette dégradation accentuée des conditions de travail :

- 10 fermetures dont 6 MCS
- 12 ouvertures sont prévues, mais deux sont des ULIS et concernent donc essentiellement nos collègues du premier degré... Une autre l'a été suite à la proposition des syndicats.
- Pas d'ouverture donc, si l'on prend la situation globale pour le second degré...

Les suppressions de postes créent une situation très tendue dans certaines matières. Nous attirons votre attention toujours sur l'allemand. La situation déjà très difficile l'an dernier va se révéler encore plus dramatique cette année avec les deux postes de Jean Vilar et Pierre de Bresse qui ne passeront pas en mouvement. Nous vous rappelons que l'année dernière une collègue d'allemand avec une RQTH a été victime d'une mesure de carte scolaire et s'est donc retrouvée cette année TZR. Comment allez-vous gérer cette situation ?

Nous attirons également votre attention sur la situation en Lettres classiques. Des collègues inquiets de voir leurs heures se réduire comme peau de chagrin ont demandé à

passer en Lettres modernes ce que le ministère leur a refusé rétorquant qu'ils constitueraient une concurrence pour les collègues de Lettres modernes qui demandent une mutation. Mais n'est-ce pas le ministère lui-même qui, par ses réformes successives qui ont supprimé des heures dans ces deux disciplines et le CAPES de Lettres classiques, a créé cette situation ?

Au sujet des CSD nous constatons qu'ils sont toujours très nombreux et même si vos services essaient de faire au mieux pour rendre ces regroupements les plus cohérents possibles, il n'en demeure pas moins que cette situation reste difficile à vivre pour les collègues (comme le cas en allemand de Hilaire qui va aux Épontots).

Enfin, la situation des collègues en services partagés et des TZR nous conduit à vous alerter sur les frais de déplacement de plus en plus élevés. Notre fédération a demandé à rencontrer le ministre sur ce point, car avec l'augmentation fulgurante des carburants et le gel de notre point d'indice, les enseignants se retrouvent en grande difficulté financière. Nous demandons une revalorisation du paiement des frais de déplacement pour les personnels en postes fractionnés, une augmentation du taux journalier moyen de l'ISSL et une revalorisation des indemnités kilométriques. Nous signalons en outre que, des TZR de Saône-et-Loire ont beaucoup de mal à se faire rembourser leurs frais de déplacement. Nous pouvons vous citer l'exemple d'un collègue qui a dû avancer ces frais depuis septembre (soit 14 000 km) et qui, après de multiples appels a fini par entendre vendredi dernier qu'il serait enfin remboursé. Cette situation intolérable met les collègues concernés à bout !

Alors, on nous rétorquera que le budget est contraint, qu'il est impossible de dépenser plus, que la dette de l'État est déjà assez lourde. Nous répondrons que l'État a bien trouvé 600 milliards alloués depuis mars 2020 aux entreprises privées sous forme d'aides diverses, que le Président Macron a annoncé que le budget des armées allait fortement augmenter (celui-ci ayant déjà progressé de 1,7 milliards chaque année depuis 2017) et que le ministre Blanquer, dans cette situation a réussi à rendre 675 millions sur son budget ces deux dernières années.

Dans ces conditions, la FNEC-FP-FO :

- soutient tous les collègues des établissements qui refusent la DHG et qui ont demandé une audience ;
- appelle avec les organisations SNES-FSU, CGT éduc'action et Solidaires au rassemblement devant le rectorat le 23 mars pour exiger :
 - l'arrêt des suppressions de poste et la création des postes nécessaires ;
 - la baisse des effectifs par classe (pas plus de 20 en Lycée Pro, 25 en collèges et 30 en lycée) ;
 - l'abrogation de la réforme du lycée et le retour au bac fondé sur des épreuves terminales, nationales, disciplinaires, ponctuelles et anonymes ;
 - l'abrogation de la Transformation de la Voie Professionnelle ainsi que la

suppression des dispositifs (chef-d'œuvre, co-intervention et famille de métiers) et la restitution des heures supplémentaires.

Enfin dans la situation internationale délétère que nous connaissons qui conduit à des drames et qui a des répercussions sur l'ensemble des salariés, la FNEC-FP-FO tient bien sûr à affirmer son soutien à la population ukrainienne, comme à toutes les populations victimes de la guerre, et en particulier aux travailleurs et à leurs syndicats. Elle salue les courageuses prises de position contre la guerre au sein du peuple russe et appelle à l'arrêt immédiat des opérations militaires d'où qu'elles viennent.